

Election complémentaire au Conseil d'Etat du 31 octobre 2010

Huit candidats en lice

Au terme du délai de dépôt des listes, fixé à ce lundi 13 septembre 2010 à midi, des candidat-e-s à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat agendée au dimanche 31 octobre 2010, huit candidats ont déposé leur candidature à la chancellerie d'Etat, soit: M. Patrick Erard (Les Verts, Parti socialiste neuchâtelois, POP), M. Thierry Grosjean (Parti libéral-radical neuchâtelois), M. Pierre-Alain Storrer (Parti bourgeois-démocratique du canton de Neuchâtel), M. Didier Rochat (Parti évangélique du canton de Neuchâtel), M. Marc Eichenberger (Parti démocrate-chrétien neuchâtelois), Mme Martine Kurth (liste indépendante "1^{er} Mars: refonder la République"), M. Daniel Licodia (liste indépendante), et M. Didier Gasser (liste indépendante "Entente Cantonale Neuchâteloise"). Cette élection complémentaire fait suite à la démission du conseiller d'Etat Frédéric Hainard du 22 août 2010.

Candidat de la liste Les Verts, Parti socialiste neuchâtelois, POP, M. Patrick Erard, âgé de 50 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, est maître d'éducation physique, responsable d'éducation physique et sportive au CIFOM. Membre du Grand Conseil neuchâtelois de 1992 à 1993, puis à nouveau depuis 2001. Depuis mai 2009, il est président du groupe PopVertsSol.

Candidat du Parti bourgeois-démocratique du canton de Neuchâtel, domicilié à Neuchâtel, M. Pierre-Alain Storrer, âgé de 64 ans, est administrateur de sociétés. Il a d'abord été membre radical du Grand Conseil de 1991 à 1995, avant de devenir député suppléant UDC de mai 2005 à août 2005, puis député d'août 2005 à avril 2009.

Candidat du Parti évangélique du canton de Neuchâtel (PEV-NE), M. Didier Rochat, 46 ans, domicilié à Neuchâtel, est responsable de la formation à l'Office fédéral du personnel. Membre du Conseil général de la Ville de Neuchâtel de 2000 à 2008, il est vice-président du PEV-NE depuis 2009.

Candidat du Parti libéral-radical neuchâtelois (PLRN), âgé de 54 ans, domicilié à Auvernier, M. Thierry Grosjean est viticulteur-encaveur. Conseiller général à Auvernier durant 22 ans, il est membre du Grand Conseil depuis 2009.

Candidat du Parti démocrate-chrétien (PDC) neuchâtelois, M. Marc Eichenberger, âgé de 36 ans, enseignant, est domicilié aux Brenets, où il est conseiller communal.

Trois candidats indépendants

Candidate sur une liste indépendante intitulée "1^{er} Mars: refonder la République", Martine Kurth, âgée de 44 ans, est domiciliée à Neuchâtel. Elle occupe le poste de secrétaire générale de l'association romande et tessinoise des institutions d'action sociale.

Candidat sur une liste indépendante intitulée "Entente Cantonale Neuchâteloise", M. Didier Gasser, 45 ans, entrepreneur, est domicilié à Travers, dans la commune de Val-de-Travers.

Candidat sur une liste indépendante, M. Daniel Licodia, âgé de 43 ans, commerçant, est domicilié à Corcelles, où il est conseiller général.

Pour rappel, l'élection au Conseil d'Etat se déroule selon le système majoritaire à deux tours. Un éventuel second tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat est prévu le 21 novembre 2010.

Pour de plus amples renseignements :
Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Neuchâtel, le 13 septembre 2010